



MAIRIE  
DE  
**FERRIERES ST MARY**  
CANTAL  
15170

Tél. : 04-71-20-61-88

[commune.ferrieresstmary@orange.fr](mailto:commune.ferrieresstmary@orange.fr)

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 8 juillet 2024

**Présents** : MMES CHADEL Sonia ; MM CHALIER Jackie, CROS Alain, DE MAGALHAES Franck, GARLASCHI Francis, SALSAC Daniel, Mme PANTEL Martine, Mme FONTANIER Frédérique.

**Absent** : M. SADOUNI Marc

**Absents ayant donné procuration** : Mme ROLLAND Amélie pouvoir à Me DE MAGALHAES Franck  
Mr BAUGER Patrice pouvoir à Mme CHADEL Sonia

**Secrétaire de séance** : PANTEL Martine

**Approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 avril 2024**  
**Contre : 0                    abstention : 2                    pour : 8**

### Désignation du Secrétaire de séance :

En absence de volontaire et en vertu du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à un vote secret.

3 voix pour Francis GARLASCHI, 2 pour Sonia CHADEL, 2 pour Frédérique FONTANIER  
Francis GARLASCHI refuse la fonction et quitte la séance.

Martine PANTEL se porte volontaire et est désigné Secrétaire de séance.

### Rapport d'Information Général du Maire (RIG) :

- Inauguration du gîte communal de Lusclade, on a eu 55% de subvention
- Nouvel espace barbecue au camping près de l'ancien vestiaire.
- Merci à Pierre Boudet pour sa nouvelle sculpture : un pêcheur sur le sentier pédagogique.
- Prêt d'œuvres d'art de la ville de Chamalières exposées dans la salle François Aurouze.
- Inauguration d'une boîte à livre à Lusclade, merci à l'association "Autour du Mont Journal".
- Le bulletin d'information de juillet est disponible.
- Nous avons un nouveau site internet.
- Un nouvel ouvrage qui valorise les cartes postales acquises en 2022 par la municipalité : "Ferrières Saint Mary en images d'autrefois". Mr le Maire a écrit et payé les frais d'édition. Le fruit de cette vente revient à la commune.

### Rapport n°1 : extension du périmètre du syndicat de la Grangeoune

9 autres communes en plus de Ferrières souhaitent rejoindre la Grangeoune (Allanche, Coren, Valjouse, Rézentières, Celoux, Chazelle, La Chapelle Laurent, Rageade, Saint-Poncy)  
Proposition d'approuver l'intégration des communes dont la nôtre sur ce nouveau périmètre du syndicat de la Grangeoune.

Contre : 0    abstention : 0    pour: 9

**Rapport n°2: délibération adhésion à la Grangeoune avec rapport d'incidence sur les finances et personnel de la commune**

Soit 1/2 temps d'un employé communal et 25% du temps du secrétariat soit environ 10 000€ pour 2024 (sûrement sous-évalué).

Proposition de renouveler notre adhésion à la Grangeoune et de fournir un rapport détaillé de nos chargés de personnel.

Contre : 0            abstention : 0            pour : 9

**Rapport n°3 : renouvellement convention avec la poste**

Cette convention permet de compléter le salaire de notre secrétaire (12h par semaine pour une ouverture au public bien supérieure).

Proposition d'autoriser le Maire à signer la nouvelle convention pour 9 ans.

Contre : 0.            Abstention : 0.            Pour : 9

**Rapport n°4: nouveau protocole d'accord succession Jacqueline Merle**

Après que la partie adverse soit revenue sur sa proposition de protocole rendant caduque cet accord transactionnel validé par la municipalité, de nouvelles négociations ont abouti sur un nouveau protocole transactionnel avec la partie adverse.

Proposition d'autoriser le Maire à signer ce nouveau protocole d'accord favorable à la commune de Ferrières Saint Mary.

Contre : 0            abstention : 0            pour : 9

**Rapport n°5 tarifs du nouveau gîte de l'école de Lusclade**

Formule week-end : 150€

Semaine 400€.    Quinzaine :700€

3 semaines : 1000€

Tarif entreprise : 700€

Caution : 700€

Proposition d'accepter les tarifs proposés et de les appliquer pour le gîte de Lusclade

Contre : 0            abstention : 0.            Pour : 9

**Rapport n°6 : tarifs de la salle polyvalente de l'ancienne école de Lusclade**

1er octobre au 30 avril : 50€/ jour

1er mai au 29 sept : 40€/ jour

Caution : 50€

Proposition d'accepter les tarifs proposés pour la nouvelle salle polyvalente de l'école de Lusclade

Contre : 0. Abstention : 0. Pour : 9

### **Rapport n°7 : création poste d'agent d'entretien en saisonnier et d'un renfort ponctuel**

Il devient très compliqué de trouver du personnel, nous avons 3 candidatures locales qui ne sont jamais venues aux entretiens prévus la semaine précédente. Un seul candidat a été retenu par le jury composé par Mme PANTEL Martine, Alain Cros, F de Magalhaes : Eliot CHADEL.

Sonia CHADEL ne participe pas au vote

Contre : 0. Abstention : 0. Pour : 7

### **Rapport n°8 : création d'un poste temporaire pour le passage de l'épareuse.**

Suite aux fortes pluies de mai et de juin, un renfort de 24h a été nécessaire pour le travail d'épareuse sur la partie plateau de la commune ( 3 samedis)

Contre :0. Abstention :0. Pour : 9

### **Rapport n°9 : adhésion au marché groupé fourniture énergétique.**

Proposition de voter contre

Contre : 0. Abstention : 0. Pour : 9

### **Rapport n°10 : délibération modificative budgétaire**

Changement de ligne d'affectation budgétaire sur le budget principal de la commune pour la somme de 2207,40€.

Contre : 0. Abstention : 0. Pour : 9

### **Rapport n°11 : déplacement du contenait à verre de Ferrières**

Nous avons déjà délibéré sur ce sujet le 28/11/2022. La Communauté de communes veut l'installer près de la salle polyvalente.

Nous refusons l'implantation place de l'Alambic et nous proposons de le déplacer vers le cimetière.

Contre : 0. Abstention : 0. Pour : 9

### **Rapport n°12 : réclamation facture "eau et assainissement"**

Une doléance sur la facture d'eau d'un administré a été reçue en mairie le 14 mai 2024. Sa facture était de 50m<sup>3</sup> en 2022 et est de 114 m<sup>3</sup> en 2023.  
Proposition d'autoriser Mr le Maire exceptionnellement à déduire 63m<sup>3</sup> de sa consommation 2023.

Contre : 0.      Abstention : 3.      Pour : 6

### **Rapport n°13 : demande de subvention de l'APE de Talizat**

L'association nous sollicite pour une subvention pour financer les sorties scolaires.  
12 enfants y sont inscrits (13 à la rentrée 2024). Rézentières contribué à hauteur de 45€/enfant et Talizat à 67€/enfant.  
Proposition d'autoriser Mr le Maire à donner une subvention à l'APE de Talizat pour un montant de 45€/enfant soit 540€ pour cette année scolaire.

Contre : 0.      Abstention : 0.      Pour : 9

### **Questions diverses**

- 09/07/2024 à 11h passage du jury Villages fleuris pour l'obtention d'une fleur dans une volonté de développement touristique de la commune.
- Bâtiment de la boulangerie, un diagnostiqueur énergétique est venu afin de lancer un projet de rénovation et faire les demandes de subventions.
- Ré ouverture du Vival suite au changement de propriétaires, bienvenu aux nouvelles gérantes.

Séance levée à 19h55